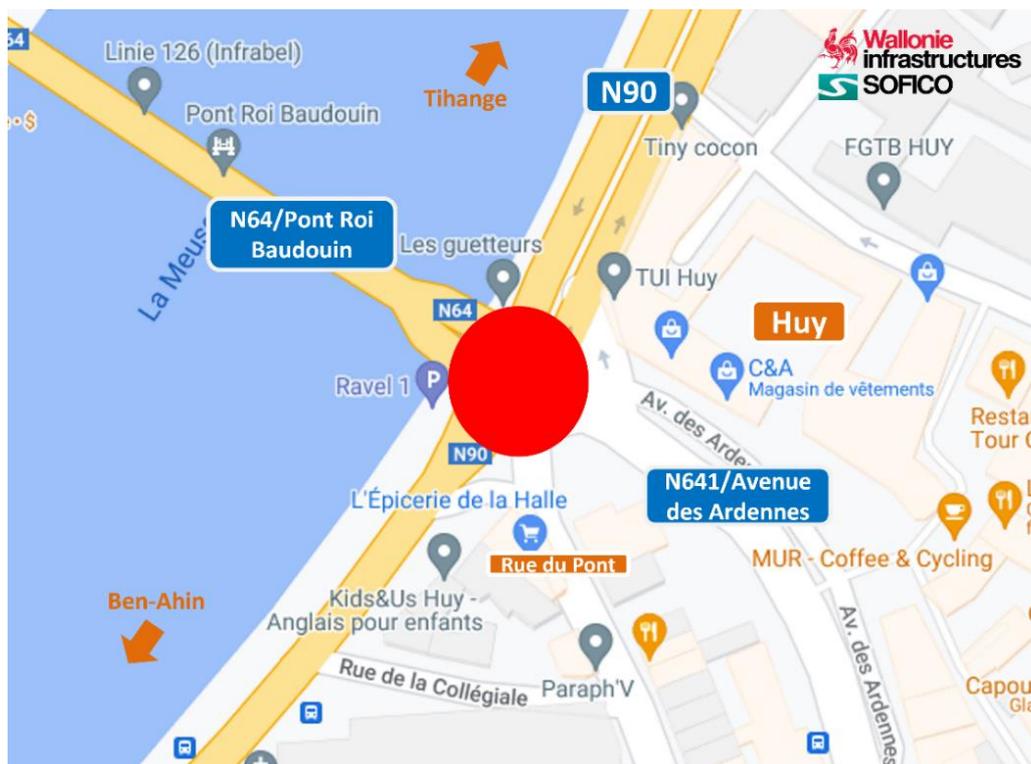


N90 – Chantier de réaménagement du giratoire « Charte des Libertés » à Huy : la nouvelle phase des travaux est reportée de quelques jours

25 janvier 2024

La nouvelle phase du chantier de réaménagement du giratoire « Charte des Libertés » à Huy est reporté de quelques jours à la suite de travaux menés dans la zone par la Ville de Huy.



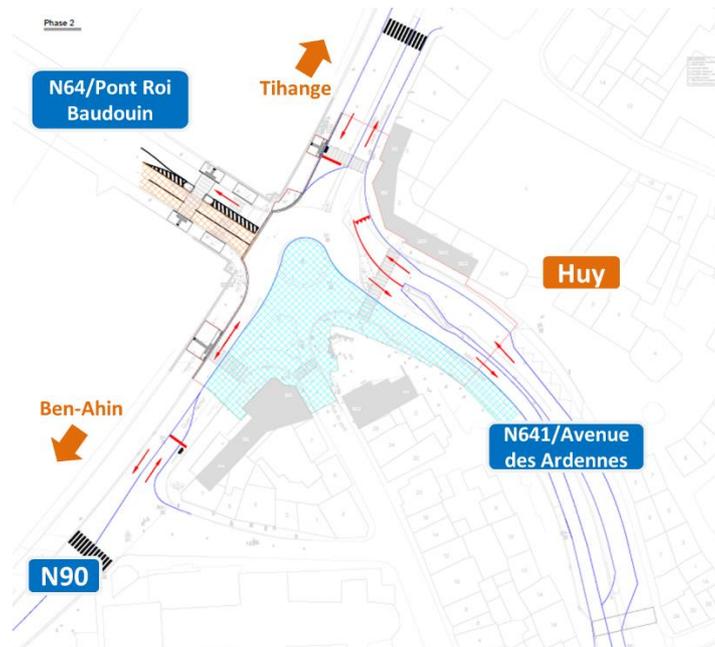
Du 5 au 7 février, la Ville de Huy réalisera le démontage des échafaudages de la Collégiale ce qui nécessitera la fermeture de la rue de la Collégiale du 5 au 7 février.

De ce fait, les travaux relatifs à la nouvelle phase du réaménagement du giratoire « Charte des Libertés » débuteront par la suite, soit le 8 février (et non le 5 février comme initialement annoncé).

MODIFICIATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Du 8 février jusqu'au début du mois d'avril, une nouvelle phase sera en cours et modifiera les conditions de circulation à hauteur du chantier :

- Sur le **Pont Roi Baudouin**, un **seul sens** de circulation sera maintenu : celui permettant de connecter la rive droite (côté Huy, N90) à la rive gauche (côté Wanze, N64 et N617) ;
 - o Pour connecter la rive gauche (côté Wanze N64 et N617) à la rive droite (côté Huy, N90), une déviation précédemment installée restera en place : depuis la N64 en venant de Wanze et la N617 en venant de Liège (rive gauche), déviation par le Pont de l'Europe pour rejoindre la N90 (rive droite) ;
- Sur la **N90**, à hauteur du giratoire, la circulation en provenance de Tihange et de Ben-Ahin sera **alternée** et **régulée** par des **feux tricolores**;
- Sur la N641/Avenue des Ardennes, la circulation sera possible dans les deux sens ;
- Les usagers circulant sur la **N641 depuis Huy**, ne pourront cependant **plus rejoindre directement la N90 vers Ben-Ahin**, ni le Pont Roi Baudouin ;
 - o Comme dans la phase précédente, une déviation sera mise en place par le Quai Dautrebande et le Quai d'Arona pour aller boucler au giratoire dit « du téléphérique » situé sur le Quai d'Arona (N90) et pouvoir rejoindre le Quai de Namur ;
- Il ne sera plus possible de connecter la rue du Pont et le giratoire Chartre des Libertés.



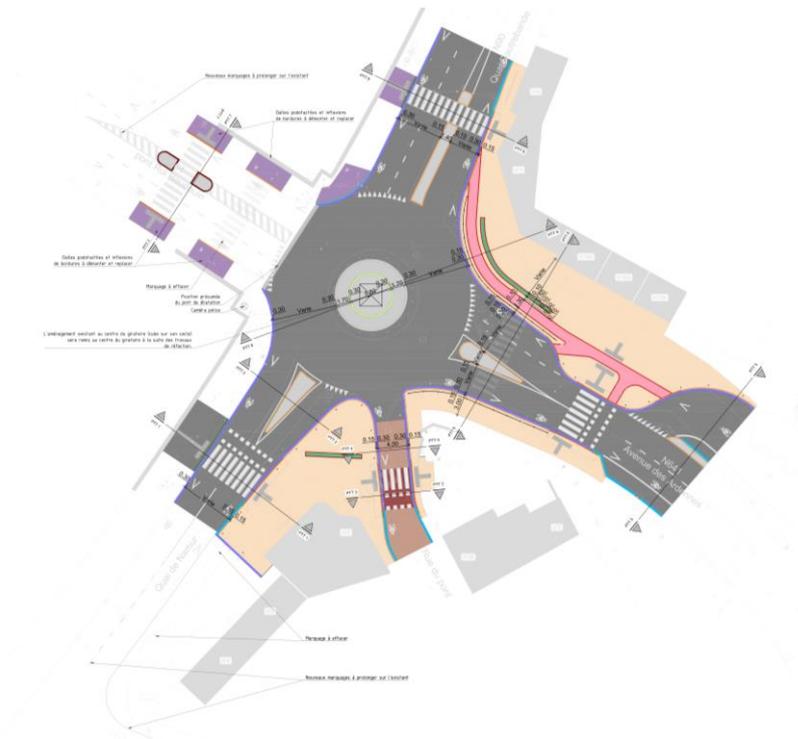
Pendant cette phase, les travaux consisteront principalement à :

- Réaliser ¼ de l'infrastructure côté Collégiale ;
- Finaliser l'anneau central du rond-point ;
- Réfectionner la rue du Pont, ses trottoirs et la Place du Lecteur.

POUR RAPPEL

Concrètement, ce chantier consistera à fluidifier le trafic au sein du giratoire N90-N64/Pont Roi Baudouin-N641/Avenue des Ardennes-rue du Pont via :

- Le réaménagement de l'ensemble du giratoire ainsi que ses amorces ;
- Le doublement de la voie de circulation au sein du giratoire ;
- L'intégration de liaisons cyclables permettant de sécuriser les déplacements doux ;
- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- La suppression du bypass en provenance de Ben-Ahin permettant de connecter la N90 à la rue du Pont ;
- La suppression du bypass en provenance de Huy connectant la N641/Avenue des Ardennes à la N90 en direction de Tihange.



Les travaux ont été précédés d'une **phase préparatoire techniquement complexe** qui a consisté à **renouveler l'ensemble des nombreux impétrants dans la zone de chantier et à proximité.**

Ce chantier représente un budget de près de **€1,39 million HTVA** financé :

- Par la SOFICO pour près de €742.000 HTVA ;
- Par RESA pour près de €340.00 HTVA ;
- Par la CILE pour près de €291.000 HTVA ;
- Par VOO pour près de €17.000 HTVA.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   